

Cahiers franco-canadiens de l'Ouest

*Cahiers
franco-canadiens
de l'Ouest*

Le CEFCO, d'hier à demain : un vecteur de rencontres et de réflexions pour un imaginaire de la francophonie de l'Ouest canadien

Paul DUBÉ

Volume 30, Number 2, 2018

Au coeur de la francophonie de l'Ouest canadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052452ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052452ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

DUBÉ, P. (2018). Le CEFCO, d'hier à demain : un vecteur de rencontres et de réflexions pour un imaginaire de la francophonie de l'Ouest canadien. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30(2), 251–259. <https://doi.org/10.7202/1052452ar>

Tous droits réservés © Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) et Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB), 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le CEFCO, d'hier à demain: un vecteur de rencontres et de réflexions pour un imaginaire de la francophonie de l'Ouest canadien

Paul DUBÉ
Université de l'Alberta

L'explication du sigle du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest – CEFCO – tel qu'il apparaît sur la page couverture du premier *Bulletin du CEFCO*, daté de février 1979, identifie son créateur, Raymond Paquin, étudiant en architecture, ainsi que le sens du dessin, soit le «symbole d'une petite embarcation qui se dirige vers l'Ouest». En effet, le grand «C» représente bien le devant d'un canoë dans un demi-cercle qui tourne vers le bas et dont la ligne s'étend sous les autres lettres stylisées, et plus loin au delà du O de l'acronyme, comme pour signaler qu'il vient de loin, et de l'est, comme nous, les francophones des Prairies... Comme les lettres sont soudées dans un seul trait stylisé, le «F» du centre serait difficilement intelligible à un lecteur non familiarisé, comme d'ailleurs la première lettre, ce qui fait que le CF du sigle s'efface presque pour ne laisser lisibles que les lettres ECO. Puisque nous sommes en terrain symbolique, il est intéressant de noter que l'intuition artistique ait produit une quasi-disparition du CF (canadien-français!) pour n'en garder que l'ECO (écho), qui est d'ailleurs autrement un des mots qui définit le mieux l'objectif que s'est donné le CEFCO, soit d'être l'écho, le reflet (recherche, documentation), une résonance, le retentissement (publication, diffusion) d'une nouvelle francophonie qui commence à prendre forme dans la foulée d'une évolution historique des communautés francophones en situation minoritaire.

Les mots *rencontre*, *partage* et *solidarité* me viennent à l'esprit quand je songe au travail qui s'est fait au fil des quarante ans d'existence du CEFCO chez nous, les universitaires des nombreuses disciplines représentées dans les colloques et les

publications, sans oublier, cependant, qu'il a aussi été un lieu de participation pour la communauté qui, elle aussi, y a toujours trouvé un espace où s'exprimer, prendre la parole, manifester, entre autres, ses réflexions, ses besoins, ses angoisses, ses peurs, ses désirs et ses engagements. Le CEFCO a également permis d'insérer dans les domaines des savoirs les communautés francophones en situation minoritaire qui n'avaient ni droit ni légitimité en tant qu'objets de connaissance, surtout que, même chez nous au Canada français dominant, on avait à peine droit à une note en bas de page, comme nous n'accédions même pas au statut de société, selon les normes de la sociologie classique...

Cela dit, nous avons quand même mis du temps et des balbutiements avant d'en arriver à nous situer dans les domaines de la recherche contemporaine, c'est-à-dire participer aux réflexions d'époques ou de modes. Les premières rencontres (1981/1982) nous amènent à faire le point d'abord, comme il se doit, sur «L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien», soit les «ressources» disponibles, «le climat de recherche», «les parlers» francophones de la région, notre «héritage», la «présence» des gens venus d'ailleurs, «la publication, en français, dans l'Ouest», les «aspects de la vie culturelle», «le Manitoba français et son théâtre», «quelques modalités éducationnelles pour une minorité linguistique»; un collègue du centre-est du Canada est même venu nous parler de «littératures régionales», dont la nôtre. Les deux rencontres suivantes (1983/1984) nous ont interrogés, à partir d'une thématique choisie dans une même logique, «La langue, la culture et la société des francophones de l'Ouest», par des présentations traitant du «passé tel que je l'ai connu», de la vie d'un «missionnaire-colonisateur», de notre «réalité folklorique ou dynamique», du «parler français méconnu (...) des Métis», de «la législation linguistique en Saskatchewan», de «langue et tradition au Manitoba d'expression française», des «facteurs linguistiques et sociologiques de l'évolution de la langue», des «Jésuites au Manitoba», et ainsi de suite. Que l'on compare cela aux préoccupations contemporaines qui nous interpellent dix ans plus tard : en 1992 et 1998, par exemple, on se penche sur les «discours et espaces d'altérités» dans les communautés, en 1994, sur les «pratiques culturelles», en 1996, on parle de «la francophonie sur les marges», en 2001, de la «diversité» et des «contacts interlinguistiques et socioculturels», et, en 2010, on a

voulu «''impenser'' la francophonie: recherches, renouvellement, diversité, identité...».

Dans le «bilan» que fait en 1992 un des directeurs des actes du 11^e colloque du CEFCO intitulé «Après dix ans...Bilan et prospective», Gratien Allaire, en bon historien, constate (Allaire, 1992) que trois domaines de recherches sont privilégiés, soit les «études littéraires» (70 articles/35,4 %), «l'histoire» (38 articles/19,2%) et le domaine des «écoles et de la pédagogie» (25 articles/12,6%) – domaine qui se développera encore davantage après les revendications, alors récentes, qui ont porté fruit dans la foulée de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les autres objets d'études traitent de la linguistique (13), la science politique et la sociologie (8 chacun), la géographie (2), la démographie, l'ethnographie et la psychologie (1 chacun); 17 autres articles font partie de la catégorie «divers». Dans la partie «prospective» de son article, Allaire incite le CEFCO à élargir les espaces de recherche et à raffiner les méthodes et les concepts, notamment vers la multi/interdisciplinarité. Je ne suis pas sûr que ses exhortations aient été suivies d'effets pour toutes les raisons que l'on peut imaginer en réfléchissant au contexte dans lequel travaillent les universitaires qui représentent les organisateurs, chercheurs et producteurs principaux des savoirs partagés lors des rencontres annuelles et des publications du CEFCO. Les distances physiques qui nous isolent les uns des autres produisent des difficultés à créer des équipes, des cénacles de travail collectif qui font avancer la réflexion et nous tiennent sur le qui-vive des recherches les plus avancées et avant-gardistes sur un sujet donné, comme on le fait depuis longtemps au Québec, par exemple à la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN). À cela, il faut ajouter le petit nombre de chercheurs dans tous les domaines, chacun et chacune dans son espace de travailleur solitaire. Par ailleurs, et peut-être d'une plus grande pertinence, il y a (avait) la composante idéologique qui fait de l'universitaire œuvrant dans les communautés francophones en situation minoritaire un défenseur-militant de la communauté, engagé à tenir un discours positif et optimiste, donc normatif et informatif surtout, cadre dans lequel une étude le moins érotique, objective et «brutale» aurait été perçue comme une sorte de trahison. On n'en est peut-être plus là, mais cela, il me semble, a joué longtemps dans le genre de discours émanant

de nos facultés et départements dans les sciences humaines et sociales.

Comme pour 2008, par exemple. L'équipe d'Edmonton avait obtenu le mandat de préparer le colloque de l'année suivante et obtenait par la même occasion la possibilité de mobiliser une autre équipe venant d'ailleurs et jouissant déjà d'un financement significatif. Dans une rencontre par téléconférence des deux équipes, celle d'Edmonton, responsable du choix d'une thématique inspirante et interpellante, et quelque peu fatiguée des vieux poncifs toujours à l'ordre des choses, propose non pas de «repenser» la francophonie, mais de «l'impenser», selon les paroles d'un sociologue bien connu, Mourad Ali-Khodja, professeur à l'Université de Moncton, soit d'inciter les participantes et les participants au colloque à «une interrogation et une remise en question radicales des principes épistémologiques à partir desquels [le savoir sur les communautés francophones en situation minoritaire] s'est constitué» (Ali-Khodja, 2003, p. 22), notamment en adoptant le point de vue selon lequel la considération des «instruments traditionnels» et des «méthodologies existantes» comme des modèles exclusifs mène à l'infériorisation des savoirs minoritaires. L'autre équipe a rejeté catégoriquement cette thématique évoquant, entre autres, son aspect ésotérique et intellectualiste, accusant les organisateurs de vouloir *de facto* exclure la participation du grand public, et de rendre le financement difficilement justifiable auprès des agences subventionnaires. Après de longues palabres, il a été décidé de mettre fin à cette tentative de partenariat, et le groupe d'Edmonton a préparé seul le colloque de l'année suivante sur le thème proposé initialement. Le colloque connut un succès réel et une participation importante de personnes qu'on n'avait pas vues dans les colloques du CEFCO depuis belle lurette...

* * * *

Il est difficile d'imaginer pour le CEFCO un autre mandat que celui proposé il y a quarante ans, soit de «produire et de diffuser, en français, des connaissances sur l'Ouest canadien». Or, dans le contexte des transformations démographiques actuelles, on n'aurait pas tort pour commencer de refaire les premières étapes qui remontent à la création de l'organisme: étudier l'état actuel des lieux de la vie française à tous égards dans l'Ouest canadien. La francophonie en situation

minoritaire a beaucoup changé: elle se définit aujourd'hui par sa diversité, par sa pluralité de «langues», de cultures, de références historiques; elle semble moins fragile qu'elle l'était il y a quarante ans, elle a développé de nouveaux appuis (reconnaissance gouvernementale officielle) et en a d'autres dont elle n'a jamais su profiter pleinement (Canadian Parents for French et les écoles d'immersion). Malgré les quelques échecs récents devant les tribunaux, elle jouit néanmoins d'un préjugé jurisprudentiel favorable qui lui permet de continuer à cheminer vers ce que le sociologue Raymond Breton appelle une complétude institutionnelle (Breton, 1964), nécessaire, selon lui, au développement normal de toute société, et productrice d'appartenance et d'identité.

Il reste quand même de grands défis et un potentiel énorme pour l'avenir.

Sans changer l'espace d'étude de l'organisme, il est peut-être temps d'élargir le cercle des initiés/intéressés à l'étude des communautés francophones en situation minoritaire [désormais CFSM] de l'Ouest afin d'inciter, par un choix judicieux de sujets d'étude (aux colloques annuels, par exemple) un plus grand champ d'universitaires et, plus largement, de personnes à la connaissance des CFSM, voire de rendre bilingues nos rencontres et essais publiés. Les francophones ne sont pas les seuls habitants de l'Ouest, ni n'ont le monopole des savoirs sur ces lieux; d'autres populations y vivent, dont les Premières nations avec qui on partage à certains niveaux des éléments d'histoire...

Il faut également renverser, il me semble, un discours sans cesse réitéré émanant de l'est du pays selon lequel les CFSM restent des «dead ducks» ou des «cadavres encore chauds», des perceptions non dénuées d'idéologie qui remontent aux années 1970. Dans une étude récente, commanditée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones du Canada, un de nos collègues historiens, Serge Dupuis (Dupuis, 2017), analyse la période qui suit les premiers jugements en Cour suprême, soit plus précisément les retombées de l'article 23, et commente la situation de la façon suivante: «Après une décennie d'efforts, les francophones en viendront à accepter l'évacuation dans leur identité d'une appartenance à une société fondatrice du Canada au profit de ce que J. Y. Thériault appelle "la froide adhésion à

la règle de la loi" et le concept d'"ayant droit", dont l'article 23 définit les paramètres» (p. 37). Parlant de la fragilité des CFSM, notre collègue, professeur dans une université de l'Est, revient sur les «berceaux du Canada français, ces localités rurales et semi-urbaines» (p. 47) situées à la frontière du Québec et ces quelques isolats en Nouvelle-Écosse et dans le Sud-Est du Manitoba, où semble se maintenir une vie française réelle, selon lui, – localités marquées par «une très forte rétention culturelle» (p. 47) – afin de mieux les contraster avec les lieux fragilisés par l'exogamie et l'assimilation dans les autres régions du pays, pour ne rien dire de l'immigration. L'auteur s'interroge ensuite quant à la meilleure façon d'assurer l'avenir ou la pérennisation desdites communautés ainsi fragilisées en proposant qu'il «faudrait sans doute renouveler la sensibilité à la fragilité de la langue et de la culture canadiennes-françaises» (p. 49). Il suggère que l'on pourrait peut-être attirer des enseignants du Québec et de la francophonie mondiale «pour que la familiarisation avec la culture canadienne-française et francophone se fasse plus aisément» (p. 49) et, entre autres, pour faire cause commune avec le Québec afin de combattre la «séparation artificielle entre Canadiens français» (p. 49) imposée par ce qu'il appelle le «fédéralisme symétrique» (p. 49).

Dire que l'Identité francophone des CFSM se limite à «une froide adhésion à la règle de la loi», que les régions de survivance francophone sont celles d'un Canada français éparpillé dans les campagnes et longeant la frontière québécoise, que la culture francophone de ces populations serait potentiellement récupérable dans une re-«familiarisation avec la culture canadienne-française», qu'il faut combattre le «fédéralisme symétrique» du pays avec le concours du Québec quand c'est celui-ci qui l'a créé pour asseoir son discours idéologique nationaliste (voir Bérard, 2017), n'est-ce pas là des éléments récurrents d'une vision colonialiste teintée de passéisme, qui nie l'évolution culturelle des CFSM transformées par une nouvelle démographie, jouissant de plus en plus de reconnaissance politique, et qui ont pris en mains leur avenir, un avenir remis sur les rails grâce en grande partie au rétablissement de leurs droits linguistiques, éducatifs et scolaires. N'y a-t-il pas suffisamment d'évidence pour rappeler à nos détracteurs, imbus de leur narcissisme colonialiste, que la francophonie du Canada français assume son détachement de son ancienne

matrice et du vieux concept identitaire que cette dernière tente toujours de lui imposer – le «Canadien français» – qui a perdu à peu près toute résonance dans nos milieux comme au Québec? Contrairement à cette vision folklorique de notre francophonie, celle-ci continue de subsister effectivement dans les campagnes, mais elle est surtout urbaine, multiple, plurielle, éduquée, engagée et mobilisable; elle est aussi consciente du fait qu'elle doit vivre une partie de sa vie en anglais, qu'elle a aussi des alliés du côté de la majorité anglophone qu'elle cultive (quelle idée!). Elle a un autre projet de société qui correspond à l'époque dans laquelle elle vit, non à celui d'une vision culturaliste et nostalgique du monde comme celle à l'intérieur de laquelle on tente de l'enfermer; elle vit aussi avec les moyens du bord dans un cheminement vers une complétude institutionnelle adaptée.

On pourrait balayer de la main cette vision ubuesque de notre réalité puisqu'elle ne correspond à rien, au risque, cependant, de se faire jouer de vilains tours quand vient le temps d'être en compétition auprès des agences subventionnaires avec nos «cousins» de l'Est qui forment la majorité des évaluateurs et qui maintiennent, à l'évidence, un dédain certain pour ces résistants de la dernière heure voués aux oubliettes de l'histoire... Permettez que je rappelle en passant que, dans nos batailles successives pour l'obtention de nos droits dans la foulée de l'article 23, le Québec (gouvernements, juristes, intellectuels et intellectuelles, journalistes, etc.) ne nous a JAMAIS soutenus, les cas Montfort, Caron et Yukon étant les derniers en ligne à subir l'insulte suprême de l'antagonisme québécois sur des questions qui n'ont d'ailleurs aucun effet sur sa population. «Allez vous y reconnaître», dirait Sartre... Or il faut reconnaître justement ce discours et agir pour le contrecarrer en donnant une plus grande visibilité à notre réalité pan-canadienne et où le CEFCO, s'associant à d'autres organismes à objectifs semblables, joue avec eux un rôle de premier plan en tant que porteur de savoirs et d'information.

Revenons à nos préoccupations, notamment à la question de l'immigration francophone: malgré les expériences des quelque quinze ou vingt dernières années de changements et d'accommodements à plusieurs niveaux au sein des CFSM, je ne crois pas que nous ayons apporté les modifications qui s'imposent au secteur d'éducation qui est le seul espace

qui rassemble la totalité des membres de la communauté. L'inclusion la mieux réussie que nous souhaitons tous et toutes doit commencer et passer par là, par ce milieu où doivent se développer appartenance et identité. Pour atteindre cet objectif auquel s'ajoute à long terme un projet de société, il est impératif que le système soit modifié du côté des contenus, cela va de soi, mais davantage sur le plan des modalités et des méthodologies d'enseignement et d'apprentissage. Il faut arriver à développer une société peuplée d'imaginaires de la diversité, comme je l'ai proposé ailleurs (Dubé, 2014), une société composée de personnes «dont le rapport au monde est multiplié par cette sorte de traversée de langues, de cultures, d'expériences, de mémoires, d'histoires de soi et des autres, ce qui leur donne paradoxalement une sorte de conscience (sensibilité, respect, reconnaissance) in-consciente de l'autre en tant qu'autre (celui-ci passant inaperçu dans leur imaginaire et leur perception immédiate), c'est-à-dire que celui-ci n'apparaît pas dans leur vie comme autre mais comme un individu singulier (autre que soi) déjà rencontré et apprivoisé (semblable à soi) dans leur imaginaire de la diversité» (p. 209). En d'autres mots, le CEFCO serait le moteur d'une réflexion collective travaillant à créer une communauté où les identités multiples et diverses soient à la fois reconnues (pour l'enrichissement collectif) et inaperçues (pour la pratique et le vécu quotidiens), où le préjugé typique des sociétés hiérarchisées et raciales disparaît à toutes fins pratiques (logement, emploi, droit, citoyenneté, etc).

Une dernière chose: l'université n'est ni efficace ni très inventive quant à sa capacité à communiquer les savoirs qu'elle produit. Les échanges existent entre universitaires en raison de la structure de la production des savoirs, mais seulement une infime partie de ces savoirs atteint le grand public, les grands publics... Il serait peut-être temps de revoir nos modes de communication avec les destinataires ciblés...

BIBLIOGRAPHIE

- ALI-KHODJA, Mourad (2003) «Pour une science sociale de l'exiguïté: bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire», *Francophonies d'Amérique*, n° 15, p. 7-23.
- ALLAIRE, Gratien (1992) «Après dix ans de colloques du CEFCO: bilan et prospective», dans ALLAIRE, Gratien, DUBÉ, Paul et MORCOS, Gamilla (dir.) *Après dix ans... Bilan et prospective*,

Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, University of Alberta, p. 13-34. [Actes du onzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à la Faculté Saint-Jean, University of Alberta, les 17, 18 et 19 octobre 1991, épuisé]

BÉRARD, Frédéric (2017) *Charte canadienne et droits linguistiques: pour en finir avec les mythes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 386 p.

BRETON, Raymond (1964) «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.

DUBÉ, Paul (2014) «Pour une structuration institutionnelle de l'inclusion: des éléments de convergences collectives», dans BOERGER, Anne, DUBÉ, Paul et MULATRIS Paulin (dir.), *Transferts des savoirs, savoirs des pratiques: production et mobilisation des savoirs pour une communauté inclusive*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 195-212.

DUPUIS, Serge (2017) *L'école de langue française dans les provinces et territoires à majorité anglophone au Canada*, 51 p., en ligne, <http://eduexpo.ca/fr/pdf/%C3%89du_EXPO_Synth%C3%A8se_Historique.pdf>